



Compte-Rendu du Comité Technique du 02 mars 2021

Le CT du 2 mars 2021 a été présidé par M. BOILLOT (Directeur DNGCD)

Composition Administration : M. MARIE (Directeur Adjoint DNGCD) – M. BALLARIN (Directeur SGCD_MED) – M. HAAN (Directeur SGCD_MED) – M. PICARD (PSG SGCD_MMNA) – Mme PLUTON-HENNARD (Chef PRH) – M. ROUMEAU (Chef PEM) – M. BERNE (Chef PMR) – Mme MEROI (Chef SG) – Mme NADAUD (PEM)

OS représentées : USD-FO – CFDT

A l'occasion de ce premier CT 2021, deux points de l'ordre du jour ont été soumis aux votes des OS présentes : le vote des effectifs de référence de la DNGCD pour l'année en cours et la recreation d'une CROCMAR à Marseille. L'USD-FO s'est voulu constructive mais n'a pas manqué d'attirer l'attention de l'Administration sur les dossiers qu'elle estime prioritaires pour la DNGCD et ses quelques 900 agents.

■ Discours d'introduction du Président

Le Président du CT a tenu à remercier les OS de leur présence, rappelant l'importance qu'il accorde au Dialogue Social. Il a, à cette occasion, annoncé la tenue de deux prochaines instances – un CT et un CHSCT – d'ici fin avril : la réorganisation de l'État-major du Havre y sera notamment abordée. Afin de préparer au mieux lesdites instances, un GT sera préalablement organisé avec les OS.

Compte-tenu des enjeux en cours pour la DNGCD, le Président a, par ailleurs, invité les OS à le rencontrer personnellement à l'occasion de bilatérales qui seront organisées dans les semaines à venir.

Ce dernier a dû regretter l'annulation du GT aéromaritime qui devait se tenir le 4 mars, sans toutefois souhaiter revenir sur les conditions de son report. Il a, en outre, souhaité qu'OS et Administration transforment ce « contre-temps » en opportunité via l'étude conjointe de certains des points qui devaient être abordés à l'occasion de ce GT.

Le Président a enfin rappelé la grande importance qu'il accordait à la courtoisie et au respect mutuel qui doivent, selon lui, continuellement sous-tendre les échanges entre OS et Administration.



L'USD-FO a profité de ces propos introductifs pour exprimer son souhait de voir le GT aéromaritime divisé en deux séquences – une aérienne et une maritime – craignant qu'au vu des nombreux sujets à aborder et traiter, trop peu de choses constructives ne ressortent de ce Groupe de Travail.

Le Président a pris bonne note de ce souhait mais lui a opposé une fin de non-recevoir, arguant du fait que ce GT sera global mais qu'il débouchera très certainement sur un ensemble de réunions destinées à traiter certains sujets au cas par cas.

■ Points soumis au vote

Effectifs de Référence 2021

Le Président a présenté à l'auditoire les Effectifs de Référence (ER) de la DNGCD pour l'année 2021. La DNGCD compte ainsi 895 agents parmi ses effectifs. Selon lui, ce chiffre témoigne d'une volonté forte de la DG de préserver sa garde-côtes, dans un contexte peu favorable au maintien des ETPT en Douane (-270 emplois en 2021). Si l'on peut « se réjouir » de cette stabilité, le Président y voit, pour la maison garde-côtes, une occasion d'évoluer via l'optimisation de ses ressources humaines.

USD FO Douanes

46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01 47.70.31.21 (SND-FO)

Adresses mails : sned.siege@douane.finances.gouv.fr - fodouanes@gmx.com

Sites Internet : www.sned.info - www.fodouanes.fr

Ci-après, la répartition des ER par façade :

145 ER pour le SGCD_AG, soit 1 ETPT supplémentaire par rapport à 2020

277 ER en Méditerranée (stabilité par rapport à 2020)

338 ER pour le SGCD_MMNA (stabilité par rapport à 2020)

66 ER pour l'État-Major, soit 1 ETPT supplémentaire par rapport à 2020

68 ER pour les services rattachés à l'EM, soit une perte de 2ER par rapport à 2020

L'arrivée d'une psychologue à la DNGCD n'a toujours pas fait l'objet d'une intégration dans le total des ER de la DNGCD. Ce point fait l'objet d'une négociation avec la DG.

En résumé : la DNGCD fait état d'un déficit de 40 Effectifs Réels par rapport à sa capacité en termes d'Effectifs de Référence. Selon le Président, ce différentiel est multifactoriel : mutations, manque d'attractivité des postes, entre autres. Ce différentiel est jugé trop important pour le Président qui met un point d'honneur à optimiser la ressource disponible.



Pour l'USD-FO, la sémantique n'est pas claire ; la ventilation des ER incohérente : la simple présentation des Effectifs de Référence ne permet pas d'apprécier la situation RH de la DNGCD, fausse l'analyse et la projection stratégique qui devrait, normalement, en découler. En outre, la ventilation de ces mêmes ER diffère trop d'une unité à une autre. Aussi, l'USD-FO a souhaité qu'une présentation plus claire des Effectifs soit faite aux OS et qu'un travail d'harmonisation de leur ventilation soit effectué au plus vite.

M. BOILLOT a reconnu la pertinence de l'intervention de l'USD-FO, arguant qu'il n'avait pas souhaité attaquer ce vaste chantier au lendemain de son arrivée à la DNGCD. Il a toutefois confirmé qu'un travail de mise en cohérence des ER par façades était nécessaire et que le PRH s'y attellerait très prochainement. Le Directeur s'est, à ce titre, engagé à présenter le fruit de ce travail aux OS lors du prochain CT.

Le Président a par ailleurs profité du débat sur les ER pour annoncer la nomination d'un marin G4 cat.A à la BGC de Kourou justifiée par l'isolement de ladite brigade. Cette nomination doit, en outre, répondre à la demande des autorités locales.

Le débat relatif aux ER et à leur ventilation en garde-côtes a, dans un second temps, permis d'aborder la question de la généralisation des secrétariats dans les unités en étant aujourd'hui dépourvues. Selon M.BOILLOT, réinstaurer ces postes impliquerait automatiquement la suppression de postes de marins ou d'aériens. Aussi, les situations seront étudiées au cas par cas à l'instar de celle de la Guadeloupe où l'on expérimentera sous peu une nouvelle structure dénommée Point d'Appui Logistique (PAL) afin de palier aux nombreuses difficultés logistiques et de gestion rencontrées par la BSN et la BGC guadeloupéennes. Ce projet test est une première réponse à la démarche engagée par le prédécesseur de M. BOILLOT visant à réduire la charge administrative incombant aux unités garde-côtes. Un suivi régulier sera assuré dans les 12-24 prochains mois. Si cette expérimentation n'est pas anodine, la généralisation des PAL n'est pour autant pas acquise pour les autres unités garde-côtes.



Pour l'USD-FO, la généralisation des secrétariats dans les unités garde-côtes est indispensable ; et pour cause : la réalité de leur fonctionnement implique la nécessité de pouvoir compter, quotidiennement, sur une personne détachée de l'opérationnel. L'USD-FO a par ailleurs appelé l'État-major à ré-apprécier les ER attribués à la BSAT, l'invitant à convaincre la DG des réalités opérationnelles de la brigade. L'USD-FO a enfin salué l'initiative expérimentale visant à la mise en place d'un PAL en Guadeloupe, appelant au recrutement, en son sein, d'un agent de catégorie B ou C de la branche AG de préférence.

Suite à ces échanges, le Président a précisé que la réflexion de l'État-Major sur les ER se ferait à trois niveaux :

1. définition d'une cible stratégique en termes d'effectifs ;
2. réflexion relative aux effectifs de référence (ER) ;
3. réflexion relative aux effectifs réels

Le vote des ER est sans appel : les OS présentes au CT ont unanimement voté contre.



L'USD-FO n'a pas souhaité voter un projet de ventilation d'ER sans avoir, à tout le moins, pu les étudier à l'aune des effectifs réels de la DNGCD.

Conscient de la problématique soulevée par les OS, le Directeur s'est engagé à y travailler sans plus tarder.

USD FO Douanes

46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01 47.70.31.21 (SND-FO)

Adresses mails : sned.siege@douane.finances.gouv.fr - fodouanes@gmx.com

Sites Internet : www.sned.info - www.fodouanes.fr

Recréation d'une CROCMAR en Méditerranée

M. BALLARIN est revenu sur la création du CODM de Marseille qui, à ce moment, repartait d'une page blanche et repensait la fonction d'opérateur. Celle-ci a été densifiée (cf. travail de nuit, back-office sur le renseignement, notamment). A l'époque, on a fait le pari d'un fonctionnement sans CROCMAR. A l'épreuve des temps, cette configuration a mis en lumière des dysfonctionnements : l'absence de CROCMAR identifiée laisse sous-entendre que le renseignement n'est pas traité au niveau du CODM.

La réinstauration d'une CROCMAR en Méditerranée devra, en outre, se faire dans une optique de convergence des fonctions aux seins des différents CODM garde-côtes. Le Directeur du SGCD Méditerranée a enfin souligné que les fiches de postes des opérateurs du CODM ne seront pas modifiées pour autant. Les effectifs de la structure restent inchangés.

Le Directeur a corroboré les propos de ce dernier, insistant sur le fait qu'il allait falloir travailler à un modèle de CODM commun aux trois façades mais aussi à la bonne articulation de ces structures homologues entre elles et la DNRED. Cette réflexion sera menée parallèlement aux travaux de codéveloppement d'ANAIIS avec la Marine Nationale. M. BOILLOT a dit en faire un objectif stratégique essentiel pour la garde-côtes douanière.

Le vote relatif à la réinstauration d'une CROCMAR au sein du SGCD MED s'est soldé par un vote pour (USD-FO) et une abstention (CFDT).



L'USD-FO s'est prononcée pour cette récréation mais a toutefois souligné l'impérieuse nécessité de mener à bien une réflexion stratégique sur le rôle et le fonctionnement de la CROCMAR ainsi que sur son articulation avec la DNRED et les Unités Garde-Côtes.

■ Points pour information

SGCD-AG : projet d'expérimentation d'un PAL en Guadeloupe

cf. supra

Drones : expérimentation et perspectives

Mme NADAUD a communiqué aux OS les résultats relatifs aux expérimentations de drones effectuées à la DNGCD depuis 2019 ; les voici présentés infra :

1. DELAIR DT26 : n'a pas donné satisfaction eu égard à une mise en œuvre technique et réglementaire compliquées
2. Splash Drone (drone étanche) et drone sous-marin :
 - le drone étanche n'a pas donné satisfaction notamment du fait de l'existence d'interférences avec le navire et des risques élevés de corrosion. Il a été écarté de l'expérimentation.
 - le drone sous-marin a lui également présenté un certain nombre de limites et n'a donc pas donné pleine satisfaction
3. Ballon captif : une expérimentation a eu lieu en 2018 à Perpignan pendant 4 à 5 jours sur une zone frontalière. Les résultats ont été particulièrement positifs. La DNGCD souhaite expérimenter la technologie en maritime.

Mme NADAUD a ensuite fait le point sur les expérimentations en cours :

1. DJI matrice 200 et DJI mavic Enterprise: ces deux matériels sont actuellement testés par le SGCD_AG. Le PEM l'accompagne afin qu'ils puissent être rapidement opérationnels.
2. TEKEVER AR5 : ce drone tactique est expérimenté par le SGCD_MED en partenariat avec la Marine. Il a fait une vingtaine de missions et donné satisfaction. Il s'agit d'un drone qui bénéficie d'une capacité de vol conséquente mais demeure sensible aux conditions météorologiques. L'expérimentation doit être reconduite lors du 1^{er} semestre 2021. M. BALLARIN a tenu à souligner qu'il s'agissait bien d'un moyen complémentaire aux moyens aériens aujourd'hui disponibles. Les drones n'ont pas vocation à les remplacer.
3. Drone captif : tel qu'évoqué supra, le SGCD_MMNA va expérimenter, au cours du premier semestre 2021, un ballon captif ; cela permettra à la DNGCD d'avoir une vision plus compétente des intérêts qu'il présente pour l'activité aéromaritime et aéroterrestre.

USD FO Douanes

46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01 47.70.31.21 (SND-FO)

Adresses mails : sned.siege@douane.finances.gouv.fr - fodouanes@gmx.com

Sites Internet : www.sned.info - www.fodouanes.fr

4. Le DFP1 va également tester des drones depuis son bord.

Les drones en bref :

- 7 agents ont obtenu leur brevet civil de télé-pilotes ; 3 le brevet étatique homologué.
- une formation étatique est prévue aux Antilles au mois de septembre.
- 300 vols ont été réalisés par le SGCD_AG
- le SGCD_MED cumule près de 40h de vol de drones
- 1 instruction cadre relative à l'exploitation des aéronefs pilotés à distance ainsi qu'une consigne permanente d'emploi sont en cours de rédaction
- 1 décret est en cours de refonte auprès de la DSAé

Pour M. BOILLOT, le développement d'une compétence drone à la DNGCD représente un véritable enjeu stratégique : la DNGCD a tout intérêt à maîtriser ce vecteur afin de ne pas être concurrencée par les autres acteurs de l'AEM. Il s'agit, toutefois, d'une activité extrêmement sensible qui doit se développer dans un cadre réglementaire, documentaire et organisationnel très précis. La DNGCD est chargée de cette mise en place : en qualité d'autorité d'emploi, la DNGCD a été sommée par la DSAé de mettre en place une structure de formation étatique. À ce titre, l'EM a contacté la CFAGN afin que cette dernière forme trois agents garde-côtes au métier d'instructeur télé-pilote.

L'ambition affichée par l'EM est claire : créer un pôle drones d'excellence. L'expertise de ce pôle sera mise au service des DI terrestres.



Pour l'USD-FO, l'EM doit porter une attention particulière à deux points précis :

- la synergie de ses travaux en matière de drones avec ceux menés par les échelons techniques de la DOD
- la superposition des qualifications des personnels de la DNGCD qui pourraient être amenés à devenir télé-pilotes

Présentation d'OCEAN

Le PEM s'est ensuite appliqué à présenter aux OS l'outil OCEAN. Il s'agit d'un outil modulaire qui permettra à la DNGCD d'assurer le pilotage et le suivi de l'activité navale et aérienne de la direction. Construit sur la base d'un portail d'accès unifié, il affiche trois objectifs principaux :

- améliorer la gouvernance
- simplifier
- harmoniser

La Gendarmerie, qui est déjà dotée de cet outil, a observé une réduction de près de 35 % de sa charge administrative depuis sa mise en service. Cet outil sera connecté aux télé-services déjà existants et remplacera, in fine, le MATHIEU aéromaritime. Les agents pourront accéder audit portail via leur carte Cybèle.

L'outil OCEAN est constitué de deux modules cœurs :

1. PLAN_ module de planification de l'activité des unités accessible aux différentes strates hiérarchiques, PLAN permettra d'avoir une vision claire des missions et des indisponibilités planifiées sur des périodes plus ou moins importantes (semaine, mois, semestre).
2. RAPPORT_ module de restitution de mission, RAPPORT exclut le principe de redondance de saisie des informations puisque celles de PLAN s'y déversent automatiquement.

L'outil OCEAN comprend des modules complémentaires :

1. QUALIFICATIONS_ module de suivi des qualifications des spécialistes qui permettra d'avoir une vision en temps réel des acquis des agents et des recyclages à venir.
2. DOC_ module de remplacement de e-NAERO.
3. AUDIT_ module dédié aux audits qualité.
4. SAFETY_ module de gestion des événements aériens et navals.
5. UAV_ module de gestion des opérations drones
6. PROJETS_ outil de suivi de projets

USD FO Douanes

46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01 47.70.31.21 (SND-FO)

Adresses mails : sned.siege@douane.finances.gouv.fr - fodouanes@gmx.com

Sites Internet : www.sned.info - www.fodouanes.fr

La stratégie de déploiement d'OCEAN implique plusieurs phases, parmi lesquelles :

- la mise en place d'une version pilote
- le test, *in situ*, de cette version pilote dans plusieurs unités types via des référents OCEAN

Les OS seront également invitées à tester cette version pilote dans les mois à venir.

Selon M. BOILLOT, cet outil doit permettre à la DNGCD de remettre l'opérationnel au cœur de ses missions et :

- de faciliter la gestion administrative quotidiennement
- d'expliquer et justifier l'activité de la DNGCD
- d'engager une nouvelle façon de travailler et d'articuler les efforts à tous les niveaux de la DNGCD



L'USD-FO a dit voir cet outil avec beaucoup d'espoir ; tout en soulignant que sa mise en place devait être sous-tendue par un nouvel état d'esprit, une nouvelle logique visant à prendre en compte la réalité opérationnelle (prise en compte des missions *a posteriori* ; gestion des congés ; prise en compte des urgences opérationnelles, notamment)

CAPEX : instruction cadre

Un projet d'instruction visant à la pérennisation de l'antenne CIAD est en cours de rédaction. Elle répondra désormais au nom de CAPEX et non plus d'antenne CIAD.

Point sur le remplacement des hélicoptères aux Antilles

M. BOILLOT a commencé par souligner la pertinence du maintien de la composante hélicoptère aux Antilles, arguant du fait que la Douane a un rôle LCF majeur à jouer sur ce théâtre d'opérations. C'est la raison pour laquelle la DNGCD est très attentive aux travaux du SGMer relatifs aux capacités de l'État à surveiller les approches maritimes.

Forte de ce constat, la DNGCD s'est fixé une cible pérenne : elle souhaite pouvoir disposer de deux hélicoptères et d'un taux de disponibilité de 90 %, si possible avec une allonge suffisante permettant les déplacements inter-îles.

Pour y répondre, la DNGCD a fait le choix de la location d'heures hélico. Un travail est engagé – avec l'appui de la DGAC et de la DSAé - afin de définir le cadre juridique et documentaire d'utilisation de ces heures hélico. Il existe un réel enjeu à la définition de ce cadre, du fait de l'existence d'une contrainte majeure : celle de l'application des règles de l'aviation civile pour l'exploitation d'hélicoptères de location par une administration étatique. Une solution doit émerger des travaux en cours. Le budget afférent est d'ores et déjà préempté. Le but : mettre en place un marché de 4 ans moyennant un bon de commande de 2 ans renouvelable une fois afin de tester la solution, puis la faire perdurer ou s'orienter, d'ici 2026, vers la solution patrimoniale. Ce projet devrait voir le jour à l'été 2022.

La transition a elle aussi fait l'objet d'une étude par le PEM. Aussi, il a été décidé que pour assurer l'entretien des hélicoptères actuellement présents aux Antilles, un marché de maintenance serait opérationnel dès le mois de juin 2021. Des pistes devant permettre l'intégration d'un système de communication à l'hélicoptère qui en est dépourvu sont actuellement à l'étude. Pour assurer la maintenance des deux moyens sus-cités, 3 agents – dont 2 mécanos – seront recrutés en CDD. Les deux hélicoptères seront ainsi entretenus dans les meilleures conditions et la sécurité en vol, assurée.

Le Directeur M. BOILLOT et le chef du PEM semblaient confiants sur les suites réservées à ce dossier, eu égard, notamment, à la bienveillance de la DSAé.



Notre OS se félicite que les collègues de la BSAM du Lamentin soient associés dans la recherche du meilleur moyen pour mettre en œuvre ce dispositif de location d'heures.

Point sur la maintenance navale

M. BOILLOT a, tout d'abord, fait part aux OS présentes de sa décision de faire appel à une société d'expertise afin que celle-ci analyse la maintenance navale en Douane et qu'elle fournisse à la DNGCD, à l'issue de ses travaux, un rapport d'étonnement. En sus de ces travaux, le Directeur souhaite travailler sur le sujet avec les OS et les a donc invitées à lui

USD FO Douanes

46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01 47.70.31.21 (SND-FO)

Adresses mails : sned.siege@douane.finances.gouv.fr - fodouanes@gmx.com

Sites Internet : www.sned.info - www.fodouanes.fr

faire remonter avis et opinions. Si aucune solution visant à optimiser la maintenance navale en Douane n'est pour le moment arrêtée, certaines pistes se dégagent. Le Directeur souhaite :

- décentraliser lorsque cela est possible
- donner de la réactivité au système (ce qui n'est pas antagonique avec le respect des règles budgéo-comptables)
- organiser la maintenance conformément à la globalisation du marché afférent



À cette occasion l'USD-FO a souligné l'opacité du fonctionnement des Ateliers de Travail – notamment celui dédié à la maintenance navale – et demandé au Président que leurs participants soient désignés de façon plus collégiale en partenariat avec les OS afin que les débats soient riches et concluants.

Présentation du PIF 2021

Ce recueil de formation de 58 pages a été présenté aux OS à l'occasion du CT du 2 mars. Document amené à évoluer tout au long de l'année en cours, il comprend, entre autres : la méthodologie à suivre dans le cadre d'une demande de formation ; la liste des formations dédiées aux aériens ; la liste des formations dédiées aux marins ; la liste des formations dédiées aux SU ; la liste des formations généralistes.



L'USD-FO a proposé de faire parvenir à l'EM un document relatif aux formations qui n'apparaissent pas dans le PIF, présenté afin de l'enrichir.

Suite à la présentation du PIF 2021, le Directeur a expliqué aux OS avoir débuté les échanges avec l'ENDLR et la DNRFP au sujet des formations maritimes. Selon lui, la formation navale est actuellement portée par la DNRFP sans qu'il n'y ait préalablement eu d'expression de besoin de l'employeur, la DNGCD. Ce dialogue entre la DNRFP et la DNGCD est un pré-requis à l'adéquation du plan de formation initiale aux besoins métiers actuels et futurs de la garde-côtes.



Pour l'USD-FO, ce dialogue doit être complété par une délégation et clarification des responsabilités de chaque acteur de la chaîne de recrutement et de formation ; sans oublier l'indispensable chantier de mise en place de filières métiers.

■ Questions diverses

Du télétravail pour les PNNT ?

Pour M. BOILLOT, il est difficilement envisageable, car la majorité des tâches exercées par les PNNT sont des tâches de terrain. Toutefois, M. BOILLOT s'est engagé à demander au PEM de creuser la question. Il a par ailleurs rappelé que le télétravail implique une position active voire proactive et non pas passive.

Vers la fin des heures d'avance ?

Pour M. BOILLOT, il existe en garde-côtes un problème systémique : celui des heures d'avance. La DNGCD cumule au total 690 000 heures d'avance ; ce qui signifie que si ces heures sont prises demain, son activité est suspendue. L'EM a donc lancé des travaux d'analyse de ces heures d'avance en distinguant stock historique et flux actuels. Il existe un intérêt collectif à trouver une solution qui émanera d'un faisceau de réflexions partagées et de changements profonds.

À quand la dotation en pc et tablettes de la DNGCD ?

La première mission confiée à l'ONI de Nantes consistera à organiser un AT avec les unités aériennes afin de travailler sur la mobilité en garde-côtes et donc le contenu des tablettes qui leur sera ensuite remises. Le Directeur a dit souhaiter voir le projet aboutir avant l'été.

Pour ce qui concerne la dotation des unités en ordinateurs portables, une réponse de la Cellule SI-COM est attendue rapidement.

USD FO Douanes

46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01 47.70.31.21 (SND-FO)

Adresses mails : sned.siege@douane.finances.gouv.fr - fodouanes@gmx.com

Sites Internet : www.sned.info - www.fodouanes.fr

La BSN de La Grande-Motte en péril ?

D'ici un mois, la BSN de la Grande-Motte n'aura plus aucun mécano parmi ses rangs. Elle ne pourra théoriquement plus faire de sortie en mer. Le Directeur a annoncé l'affectation de deux sorties d'école au 18 juin prochain. Il existe, en outre, un sujet de fond relatif à l'attractivité des BSN.

AGNET aérien

Les premières expérimentations d'AGNET ont eu lieu sur le vecteur terrestre. Le Directeur a relancé la Direction Générale afin qu'un test d'utilisation soit réalisé par un hélicoptère.

Quid de la gestion technique des aéronefs ?



Pour l'USD-FO, la gestion technique des aéronefs est dysfonctionnelle. Aussi, nous avons souhaité savoir si des solutions avaient été envisagées par l'État-Major afin de répondre à ces dysfonctionnements ?

M. ROUMEAU s'est dit conscient desdits problèmes. Selon lui, plusieurs travaux en cours devraient y palier, à terme :

- le déploiement d'AMASIS d'ici fin 2021
- l'appel à une boîte de conseil chargée d'auditer le travail de l'OGMN afin de lui proposer des méthodes de travail plus sécurisées (cf. fiabilisation du CARDEX)
- le renfort de l'équipe qualité (recrutement d'apprentis de l'ENAC)

Un système logistique défaillant



L'USD-FO a souhaité savoir quelles solutions l'EM avait trouvé pour palier aux défaillances du système logistique DNGCD.

M. BOILLOT a reconnu que le marché interministériel est insatisfaisant pour la Métropole et qu'il l'est encore davantage pour les Antilles-Guyane. Il a affirmé avoir demandé à FIN2 d'adapter ces marchés.

La révision du R20



L'USD-FO a appelé à la révision du R20 dans les plus brefs délais, arguant du fait que les vols d'instruction sont aujourd'hui déconsidérés d'un point de vue indemnitaire.

M. BOILLOT en a convenu et a proposé aux OS de construire des propositions d'amélioration simples et de les lui faire remonter dans l'optique du futur GT indemnitaire, reporté.

Prochain rdv : mardi 16.03.2021 – ODJ : reconvoction_ vote des ER 2021

Pour USD-FO, vos représentants

Claire DENIS (Suppléante), Guy-Eric IMBERT (Expert), Stéphane REINHARDT (Expert)

USD FO Douanes

46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01 47.70.31.21 (SND-FO)

Adresses mails : sncd.siege@douane.finances.gouv.fr - fodouanes@gmx.com

Sites Internet : www.sncd.info - www.fodouanes.fr